

## **REGLEMENT DES BIBLIOTHEQUES**

Toute personne qui fréquente la bibliothèque de l'ISV s'engage à respecter le règlement de l'ISV et de la bibliothèque en particulier, le local, l'équipement, les collections et le classement des livres ainsi que la lecture et le travail des autres lecteurs et du responsable de la bibliothèque.

Cela signifie :

- que la politesse doit être de mise ;
- que les consignes du responsable doivent être respectées ;
- que l'usager s'engage à respecter la législation en vigueur sur les droits d'auteur, en particulier à ne pas photocopier ou photographier un ouvrage dans son intégralité
- que l'état et le classement des livres & des articles doivent être respectés ; aucune annotation et donc aucune dégradation ne sera tolérée ;
- qu'il ne pourra être fait usage d'une quelconque source de nuisance sonore ;
- que la propreté des locaux doit être préservée ;
- que tout le matériel mis à disposition et le local ne peuvent être abîmés ;
- qu'à Uccle, sac et veste doivent être laissés à l'entrée du local ;
- qu'il n'est pas permis de manger ni de boire autre chose que de l'eau.

Le responsable peut demander à toute personne qui perturberait, ne respecterait pas le règlement et les consignes de quitter les lieux. Les comportements des usagers qui seraient pris en infraction au présent règlement, les actes de vandalisme ou les vols seront sanctionnés.

	RÉCRÉATION	TEMPS de MIDI	FOURCHE* ou LICENCIEMENT*	HEURE de COURS, INTERCOURS, EXCLUSION d'un cours
TRAVAIL LECTURE RECHERCHES				
EMPRUNT OU RETOUR DE LIVRE				
PHOTOCOPIE - IMPRESSION				
CONNEXION D'UN SMARTPHONE À UN PC				
TÉLÉPHONER, ENVOYER DES SMS, JOUER, CHARGER SON SMARTPHONE				

### **Horaire**

Un horaire détaillé est affiché sur la porte d'entrée de chaque bibliothèque.

Les élèves ont la possibilité d'y venir principalement :

- à la récréation & pendant le temps de midi
- pendant les heures de fourche et de licenciement (si la bibliothèque est libre d'occupation)

Un élève renvoyé d'un cours ou ne participant pas au cours de gymnastique reste en salle d'étude.

## Concernant le prêt

L'élève peut emprunter si l'« adhésion aux règlements » de l'ISV, dans le journal de classe, est signée par ses parents/responsables et lui-même. Si l'élève est majeur, la signature des parents/responsables n'est pas obligatoire.

Le prêt est gratuit.

Durée de l'emprunt :

Pas d'étiquette de couleur = 1 mois

Etiquette bleue = 2 semaines (les ouvrages de référence (documentation) sauf s'ils sont au format poche)

Etiquette verte = 1 semaine (bandes dessinées, mangas, albums)

Etiquette rouge = pas d'emprunt (livres qui ne sont plus édités, livres dont le coût excède 20€)

Dans le cadre d'un cours, un élève pourra emprunter un livre (littérature) pour une durée déterminée par le professeur.

- ↳ Nombre d'emprunts pour une même période → 2 (pour un congé → 3)
- ↳ Retard : après 3 rappels sur Smartschool, le livre sera racheté et facturé à l'emprunteur.
- ↳ En cas de dégradation, de non-retour ou de perte d'un livre, le lecteur est redevable des frais de rachat du livre emprunté
- ↳ Tant qu'il y a des livres en retard ou une facture impayée, l'élève perd le droit d'emprunter. Passé un certain délai, la facture est transférée à la comptabilité qui prendra toutes les mesures nécessaires pour récupérer cette somme.
- ↳ Emprunt et retour des livres : jamais pendant les heures de cours.
- ↳ Fin des emprunts : la semaine précédant la session d'examens de juin. Un livre (littérature), nécessaire à un examen, pourra être prêté à l'élève le jour de son examen, ce prêt se fera alors en échange de son GSM/smartphone.

## Concernant l'utilisation des ordinateurs et d'Internet

Les bibliothèques sont équipées d'ordinateurs (Internet - traitement de texte...). L'accès est gratuit. Les élèves peuvent se connecter uniquement pour le travail, pas de connexion pour le loisir.

Le règlement complet, concernant l'utilisation des ordinateurs et d'Internet, se trouve dans le *Règlement d'Ordre Intérieur* du journal de classe.

## Services

	A4	A3
Photocopie ou impression en noir & blanc	0,10€	0,20€
Photocopie ou impression n&b recto/verso	0,20€	0,40€
Photocopie ou impression en couleurs	0,30€	0,60€
Photocopie ou impression coul. recto/verso	0,60€	1,20€
Plastifier	0,50€	1€

Recouvrir un livre : format 1 (poche) : 0,60€  
format 2 (A4) : 1€

Relier un dossier (spirale + couvertures) : 1€ (délai de minimum 24h - maximum 5 dossiers)



Veuillez, s.v.p., prévoir de la monnaie (si billet maximum billet de 5€).  
La bibliothèque ne fait pas crédit.